



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : CONVENTION (N°1077) DE MISE A  
DISPOSITION DES SALLES LOUDIÈRES,  
BERLIOZ ET COUPERIN A L'ASSOCIATION «II  
CARAVAGGIO», A TITRE PAYANT**

**DÉCISION N° DM-25-194  
EN DATE DU 13 JUIN 2025**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

**VU** la demande de l'Association « Il Caravaggio » représentée par son Président Monsieur Stéphane LELIEVRE, dont le siège est situé 23, rue de la République 77810 Thomery, d'organiser des répétitions dans la salle Loudières, le 13 mars 2025 de 11h30 à 13h00 ; dans la salle Berlioz, le 16 juin 2025 de 9h30 à 17h30 ; dans la salle Couperin, le 4 juillet 2025 de 10h30 à 12h30 (arrivée de l'accordeur à 9h00) ;

**CONSIDÉRANT** les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec l'Association « Il Caravaggio » représentée par son Président Monsieur Stéphane LELIEVRE, dont le siège est situé 23, rue de la République 77810 Thomery, une convention de location de salles pour un montant de 121,65 € T.T.C. (cent vingt et un euros et soixante-cinq centimes), afin d'organiser des répétitions dans la salle Loudières, le 13 mars 2025 de 11h30 à 13h00 ; dans la salle Berlioz, le 16 juin 2025 de 9h30 à 17h30 ; dans la salle Couperin, le 4 juillet 2025 de 10h30 à 12h30 (arrivée de l'accordeur à 9h00).

**D'INSCRIRE** cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

**Signé**

**Annick VOISIN**

|  |
|--|
| Accusé Réception en Préfecture :<br>094-219400801-20250613-lmc1H13232H1-AR<br>Date de réception en Préfecture : 13/06/2025<br>Date de Publication : 13/06/2025 |
|--|